

N°18-06-082

L'an deux mil dix-huit, le mercredi 27 juin à 18 heures 30, le Conseil de Communauté s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christian LEROY, Président, suite à la convocation en date du 15 juin 2018.

Présents :

Mesdames POURCHEL I. ; CARVALHO H. ; PIRET R. ; POULAIN P. ; DE JONGHE N. ; DELRUE J. ; DEGREMONT F. ; WESTENHOEFFER V. ; BERQUEZ M.L. ; BEAUBOIS B. ; LEMAIRE C.
Messieurs DEVIGNE A. ; ALLOUCHERY J.M. ; VASSEUR C. ; BOUFFART J. ; GARDIN J. (reçoit pouvoir de G. DELATTRE) ; COLIN O. ; FRANQUE G.A. ; SENECAT D. ; CRENLEUX L. ; DELATTRE J. ; SAGNIER F. ; CROQUELOIS J.M. ; CHARLEMAGNE V. ; CLABAUT A. ; FOURNIER D. ; COLIN G. ; MAGERE M. (reçoit pouvoir de D. MONFAIT) ; WAUQUIER A. ; COYOT J.C. ; WAVRANT M. ; CORDIER A. ; BACQUET J. ; DENUNCQ R. ; TELLIER C. ; LEFEBVRE S. ; FOURRIER B. ; DELANNOY J. (reçoit pouvoir d'E. BOIN) ; HOCHART J.L. ; WYCKAERT G. ;

Absents excusés :

Madame BOIN E. (donne pouvoir à J. DELANNOY)
Messieurs PRUVOST M. ; DUWAT A. ; LHEUREUX M. ; BRUGGEMAN M. ; MONFAIT D. (donne pouvoir à M. MAGERE) ; DELATTRE G. (donne pouvoir à J. GARDIN) ; BEE D.

Absents :

Madame FOURNIER A.
Messieurs DUFOUR O. ; WALLET B. ; GALLET J.M.

Monsieur Maurice MAGERE est élu secrétaire.

OBJET : DECHETS – VENTE DE POULAILLERS

Rapporteur : René DENUNCQ

Forte de son succès, c'est 335 formulaires de demande de poulaillers qui sont parvenus à la Communauté de Communes du Pays de Lumbres, alors que le programme TEPCV n'en finançait que 100 à hauteur de 80 %. Le résiduel était couvert par la participation des demandeurs, 50 € pour le poulailler et les 2 poules.

Il reste donc 235 foyers qui n'ont pu être satisfaits.

Il est proposé de prolonger l'action en ajoutant 35 poulaillers en 2018 (en plus des 100 déjà remis), 100 poulaillers en 2019 et 100 en 2020.

Pour 2018 :

	Coût HT	Coût payé par les demandeurs	Coût restant à charge de la CCPL
35 poulaillers	6 755,00 €	1 750,00 €	5 641,37 €
70 poules	636,37 €		

Pour 2019 et pour 2020 :

	Coût HT	Coût payé par les demandeurs	Coût restant à charge de la CCPL
100 poulaillers	19 300,00 €	5 000 €	16 118,20 €
200 poules	1 818,20 €		

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, par 43 voix POUR et 1 abstention, **DECIDE** d'attribuer 35 poulaillers supplémentaires en 2018, 100 en 2019 et 100 en 2020.

Pour extrait conforme.
Le Président,

